

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 8.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX 11 e 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an Fr. 16.-
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 21.-
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.061
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES
MARTIGNY 61.061
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces Réclames

(le mm. ligne ou son espace)
(le mm.)
AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.

CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
Compte de chèques postaux
11 c 485, Sion

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Le „nuiseur“

M. Albert Malche écrit dans le « Peuple Genevois » :

L'agitation de M. Nicole, car on ne saurait parler de sa politique, est une chose bien étrange. Il se livre, depuis un quart de siècle, à des efforts désordonnés. Il conduit au moins un parti et plus probablement deux. Il dirige un quotidien, il siège partout, il voyage, péroré, intrigue, rassemble des dossiers, prépare de vastes combines à plusieurs décentes pour ses feux d'artifice ; il intimide, supplie, exige ; et de ce brouillamini sort de l'eau trouble, un mince filet qui coule au néant.

Rien de positif ni de constructeur chez cet homme. Seul le démolissage enragé, l'opposition systématique et pour elle-même au point que, jeté au gouvernement, il y resta le sectaire qui travaillait non pour Genève, dont il ignore tout, mais pour lui seul et ses courtisans.

Ce destructeur acclimaté, pourquoi n'est-il plus pris au sérieux ? Certes il peut nuire encore. Il peut envenimer des incidents, exécuter ceux qui ne sont pas à sa dévotion, saboter Genève : oui, cela il peut le faire, il l'a fait, il le fera jusqu'à extinction. Mais avec un succès qui va baissant, baissant... tenez, comme celui du *Pilori* et pour des raisons semblables. Ah ! Ce que les extrêmes se touchent !

Eh oui, si M. Nicole n'est plus écouté ni surtout cru de personne, sauf de sa brigade réduite et encore... il y a deux causes au moins à ce discrédit.

La première, c'est qu'à force d'exagérer, à force d'être condamné par les tribunaux, il est aujourd'hui jugé par ce tribunal sans appel qu'est l'opinion publique. Il n'est pas sorti grand du mal qu'il a fait aux autres et, en le faisant, il s'est diminué. Il devient de moins en moins nécessaire de lui répondre. Ce qu'il dit tombe à plat. De même ce qu'il fait dire par ses stipendiés.

La seconde raison, c'est que ce chef qui se proclame populaire, si dur aux autres, si prompt à les accuser de mauvais vouloir et de sordide égoïsme, n'a rien fait lui-même pour ceux qu'il prétend protéger. Depuis 1911, sauf erreur, que M. Nicole fabrique sa politique à Genève, quelle est la loi Nicole qui favorise les ouvriers, les déshérités, le bien du peuple ? Quelles améliorations sociales a-t-il obtenues ?

On cherche et on voit surtout celles que les autres proposent et qu'il combat.

Les grandes pensées de son règne, qui furent la baisse des traitements et l'extension du chômage, ne sauraient guère être considérées comme particulièrement favorables aux petits : et ils ne s'y sont point trompés.

En revanche, si M. Nicole n'a rien fait pour ceux qui le portent aux honneurs, on voit fort bien ce qu'il a fait pour sa propre carrière et celle de son équipe. Leur ascension est remarquable. Là, ni chômage ni baisse de salaire mais une course rapidement montante vers le mieux-être, le confort, les voyages, la villa, l'auto, l'immeuble de rapport même, qu'à l'occasion certains ont su choisir cossu.

Pour les contempteurs du capital, c'est assez coquet. Simple inconscience à nos yeux. Mais ceux qui se serrent la ceinture pour verser leur cotisation, ceux qui croient à l'idéal de classe, que pensent-ils d'un système où leur sort est de rester prolétaires toute leur vie tandis que, grâce à leurs mécontentement et à leurs bulletins, les camarades d'autrefois s'en sont brillamment tirés, bourgeois en fait, sinon en paroles !

Et que pensent ces mêmes électeurs lorsqu'ils constatent que, loin de préparer le triomphe de leur cause, les écarts de M. Nicole ont créé la coopération et la victoire des groupes nationaux ?

Que pensent-ils lorsqu'ils voient leurs vrais représentants limogés pour confier le parti à des communistes notoires, selon la tactique que M. Nicole, premier de tous, a rapportée de Moscou ?

A ces questions que nous formulons ici mais que beaucoup de socialistes se posent à eux-mêmes, la réponse est bien simple : M. Nicole, qui a été surfaît, n'est pas un chef animé d'un véritable désir de bien, ne disons même pas pour le pays mais pour ses troupes.

Il n'a pas la possibilité morale de réaliser un progrès positif.

C'est un nuiseur.
Il peut faire beaucoup de mal ; il ne peut faire grand bien.

Impressions de voyage

Souvenirs de la Bataille de la Marne

3 août 1939 : 25e anniversaire de la Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

(Corr. part.) Pour répondre à un vœu manifesté de divers côtés, le Comité central de la Société suisse des officiers a organisé un voyage d'étude sur les champs de bataille de la grande guerre.

L'excursion était placée sous le haut patronage de M. le Général Clément-Grandcourt, connu en Valais par la conférence qu'il a donnée à Sion en 1938, et dirigée par M. le Colonel-divisionnaire Bircher, Cdt de la 5e division, qui a bien voulu accepter d'accompagner les participants et de dégager à l'occasion de ce voyage les enseignements résultant de la réalité du terrain et de la guerre.

Le but particulier choisi était les champs de bataille de l'Ourcq ; c'était donc pour les participants le privilège d'étudier sur place un épisode particulièrement dramatique de la bataille de la Marne. Les participants, au nombre de 16, soit 11 Suisses allemands et 5 Romands dont un seul Valaisan, le soussigné, prirent le départ, en voitures particulières, le 22 juillet, par Besançon-Vesoul en Franche-Comté, Langres en Champagne pour rejoindre à Vittel en Lorraine les trois groupes venus de Suisse allemande par Bâle-Belfort-Epinal, à travers l'Alsace et les Vosges. De Vittel, en une seule caravane, les excursionnistes suisses gagnèrent Neufchâteau d'où ils firent un crochet au pays natal de Jeanne d'Arc à Domrémy pour continuer ensuite à Sézanne par St-Dizier, Vitry-le-François, Fère-Champenoise à travers la Champagne pouilleuse.

De Sézanne M. le Col.-divisionnaire Bircher nous conduisit aux hauts des falaises de l'Île de France qui dominent l'immense plaine de Champagne d'où, sur un promontoire, près du château de Mondement, célèbre par les attaques et contre-attaques qui s'y livrèrent, nous pûmes suivre les péripéties angoissantes des combats terribles de Montmirail, le Vertus, Champaubert, les marais de Saint-Gond où s'illustra à la tête de la 9e armée le futur généralissime et maréchal Foch en écrasant la 2e armée allemande du général von Bülow et qui par voie de conséquence devait provoquer un mouvement général de retraite de toutes les armées allemandes allant de la 1e armée du général von Kluck sur l'Ourcq à la 7e armée du général von Heeringen en Alsace. Le monument de Mondement, où l'on lit, en caractères gravés dans le grès des Vosges, l'ordre fameux du généralissime français à ses armées : « Au moment où s'engage la bataille dont dépend le sort du pays... » et où l'on voit le maréchal Joffre s'appuyant de son bras gauche sur un valeureux poilu de France, ayant de part et d'autre ses principaux collaborateurs dont le maréchal Foch, commémore ce glorieux épisode de la bataille de la Marne, où, au moment solennel où tout fuyait éperdu devant un ennemi qui semblait avoir fait un pacte avec la victoire l'invincible Joffre lança à la face de l'envahisseur cet ordre immortel : « Tu n'iras pas loin ».

De retour à Sézanne où nous fûmes chaleureusement reçus à l'Hôtel de France, par M. le Général Clément-Grandcourt, la caravane helvétique prit la route de Meaux, par Esternay-Coulommiers, où elle séjourna trois jours avec le programme suivant : Etude de la bataille de l'Ourcq :

- 1) Combats du 5 septembre : aile sud : Monthion, Yverny, Penchard, Barcy.
- 2) Combats des 6, 7, 8 sept. : Centre : Etrepilly, Trocy, Acy, Etavigny, Betz, Anthilly, St-Pathus.
- 3) Combats du 9 septembre : Aile nord : La

Vingt ans d'expérience autorisent ce jugement. C'est celui auquel sont parvenus de nombreux socialistes d'autres cantons.

On voudrait avoir l'occasion de le reviser. Il y a lieu de craindre qu'il ne soit trop tard et que M. Nicole ne change plus.

Les radicaux valaisans trouveront certainement de l'intérêt dans la lecture de cet article du distingué représentant des radicaux genevois, M. le conseiller aux Etats Albert Malche. Ce jugement sur le moscouitaire-socialiste Nicole est en tous points conforme aux constatations faites en Valais à l'époque où ce bruyant agitateur ayant supplanté son camarade Graber était devenu le chef spirituel des socialistes valaisans.

Ferté, Milon, Gondreville, Boissy, Fresnoy, Crépy-en-Valois, Chantilly, où siège le Q.G.G. de Joffre, près du château des Princes de Condé, légué à l'Institut par le duc d'Aumale.

Nous passons sur les détails de ces trois épisodes de la bataille de l'Ourcq et renvoyons le lecteur au livre de M. le Col.-div. Bircher « Bataille de l'Ourcq » qui en fait un récit captivant en même temps qu'un véritable traité tactique.

A Meaux, les officiers suisses, accompagnés du général Clément-Grandcourt, déposèrent au monument aux morts une couronne de fleurs ornée d'un ruban aux couleurs suisses et françaises. Une batterie du 401e d'artillerie, en présence des officiers d'E. M. du R., rendait les honneurs. Des allocutions ont été prononcées par M. le Col. Rillier de Genève qui a rendu hommage aux qualités du soldat français et par l'adjoint au maire qui remercia au nom de la ville de Meaux. A l'issue de cette cérémonie une visite d'hommage fut rendue à M. le Col. Darche, le glorieux défenseur du fort de Longwy, aux frontières de France, Belgique et Luxembourg, et de qui bien des Séduois ont gardé le souvenir par le séjour qu'il fit en Valais en 1917 comme interné, à son retour de captivité en Allemagne. Puis ce fut, à Chantilly, la dislocation, pour le retour individuel. Nous avons quitté, émus, les lieux sacrés, où « l'immortel vainqueur de la Marne immortelle » forgea ses plans d'opérations.

De retour au pays natal, bien des réflexions nous viennent. Tout d'abord un vibrant hommage à M. le Col.-div. Bircher. Voilà un grand chef qui s'impose par sa simplicité, son calme et sa science militaire. Courtois, réservé, modéré et circospect d'apparence, jamais il ne s'est contrainé dans ses propos, dès la vérité en jeu. Il n'a pas caché ses opinions. La franchise est certes l'honneur de son caractère. N'a-t-on pas déjà dit de lui : « Bircher, la plus belle, la plus forte intelligence de l'armée » ? Estimé des siens, il fait l'admiration des Français. Le général Clément-Grandcourt ne tarissait pas d'éloges à son égard et il nous a assuré du prestige considérable dont jouit le Col.-div. Bircher auprès des maîtres actuels de l'armée française.

Cependant chez lui, sobriété de paroles : un homme d'action ; l'une de nos rares hautes personnalités militaires qui, au plus haut point, s'impose, librement, une activité militaire, non officielle, par l'étude de tout ce qui se fait dans les armées étrangères et c'est pour lui le plus grand plaisir que de faire profiter à ses subordonnés une parcelle de ses constatations et de ses réflexions. Sur la Marne et l'Ourcq, il nous a dépeint avec impartialité et un grand souci d'exactitude les événements qui s'y déroulèrent. Il en analysa les causes, en commenta les conséquences avec la clairvoyance et la science du grand chef et la sagacité de l'historien qu'est tout à la fois le Col.-div. Bircher.

Bien qu'il traite beaucoup de questions, sans les approfondir toutes, il en souligna la complexité et l'interdépendance, tout en cherchant à expliquer le pourquoi de tels revers ou de tels succès, que ce soit chez les Français ou chez les Allemands. A côté des sources historiques présentées par M. le Col.-div. Bircher, nous avons eu le grand avantage de trouver des sources originales, des témoignages personnels de M. le Général Clément-Grandcourt, qui était l'un des chefs d'orchestre, sur l'Ourcq, en 1914. L'histoire n'est pas enclose tout entière dans les archives, souligna malicieusement M. Bircher, elle se ramène toujours à l'action de quelques individus. Une part de la vérité : l'atmosphère, la couleur des choses, l'émotion qu'elles dégagent ne sont pas dans la poussière des papiers. Un peu de cette atmosphère qui régna de 1914 à 1918 passa dans nos âmes à l'audition de MM. le Général Clément-Grandcourt et du Col.-div. Bircher.

Toute notre vive reconnaissance également donc à M. le Général Clément-Grandcourt. Pour nous ce voyage constitue un précieux souvenir et une incomparable leçon de choses, en même temps qu'un appréciable cours tactique et psychologique.

Nous rapporterons cette deuxième réflexion que nous a laissée ce dernier mot d'adieu du général Clément-Grandcourt, après qu'il eût prononcé des paroles extrêmement bienveillantes à

(Voir la suite en 3me page)

En passant...

L'avenir dans les chiffres

On croit communément que la statistique est une science ardue et ennuyeuse.

Or, ce préjugé ne tient pas debout. Rien ne vaut les chiffres pour éclairer un problème et nous avons lu avec un intérêt croissant une brochure « Nous les quatre millions », publiée à l'occasion de l'Exposition nationale, où M. le Dr Karl Brüscheweiler, directeur du bureau fédéral de statistique, expose la situation de notre pays.

Il faut tout de suite avouer qu'elle apparaît comme inquiétante. Plusieurs faits solidement établis devraient nous engager à la réflexion.

De grands dangers nous menacent, mais pour y porter remède, il convient, tout d'abord, de regarder la réalité en face et de sonder la profondeur du mal.

Il y a cent ans, la Suisse avait deux millions 200.000 habitants.

Elle en compte aujourd'hui le double.

Des milliers de nos compatriotes sont partis gagner leur vie à l'étranger, soit par nécessité, soit par goût. Ils sont 300.000 environ qui ont dû s'expatrier ainsi dans des régions souvent ingrates alors qu'un nombre égal d'étrangers vivent sur notre territoire, apportant avec eux des habitudes nouvelles.

Il importe ici de relever un symptôme alarmant : celui de la dépopulation de nos campagnes, au profit des cités.

Sur 3000 communes suisses, 1300 ont vu diminuer leur population depuis 1850 !

« Un nombre croissant de personnes, écrit M. Brüscheweiler, se rua vers ces bassins d'accumulation que nous appelons les villes. Par ce phénomène que l'on pourrait appeler « urbanisation », nous perdons à vue d'œil notre caractère de peuple sédentaire. »

Voulez-vous des précisions ? Au cours des 80 dernières années la population s'est accrue de 1,7 millions d'âmes.

Or, les villes s'en approprièrent les deux tiers ! Le nombre des citadins dépasse à présent celui des campagnards. Quand nous ajouterons à cela que dans certaines agglomérations, l'élément étranger domine, on touchera du doigt une plaie.

C'est ainsi que les Genevois et les Zougois ne constituent même plus les deux cinquièmes des habitants de leur canton.

Ils sont majorisés par des étrangers et des Confédérés et ils cessent, par conséquent, d'être maîtres chez eux.

Arrêtons-nous avec M. Brüscheweiler au problème angoissant des étrangers :

Nulle part ailleurs — si ce n'est au Luxembourg — ils n'ont pu s'établir en aussi grand nombre que dans notre pays.

Avant la guerre, on en comptait un sur six ou sept habitants. Actuellement leur nombre a diminué de moitié, mais il reste important.

Seulement, on aurait tort de s'en réjouir trop vite : Ces 257.000 étrangers qui ont « disparu » depuis 1910 se retrouvent en grande partie au milieu de nous en qualité de Suisses !

Et, en effet, on en a naturalisé 128.000 et l'on a donné le droit de bourgeoisie à 78.000 d'entre eux. Reste à savoir jusqu'à quel point ils auront pu s'imprégner de notre esprit national.

Mais, poursuivons notre étude :

Sur 355.000 étrangers qu'on dénombrait sur notre sol en 1930, les quatre cinquièmes arrivaient de l'Allemagne et de l'Italie : Le premier pays nous en envoyait 160.000, le second 125.000.

Ces gens qui demeurent attachés à leur patrie, à leur régime, à leur dictateur, se garderont-ils de tout prosélytisme ?

On peut, hélas ! en douter.

Quand Mussolini a le front de chasser nos compatriotes du Haut-Adige, il oublie un peu trop facilement que nous hébergeons des Italiens par milliers !

Les mariages entre Suisses et étrangers ne sont pas sans alarmer les statisticiens :

Le fait qu'un Suisse sur huit ait choisi une épouse étrangère est bien propre à nous émuvoir.

Comment ces mères élèveront-elles leurs enfants ?

Cependant, l'auteur de la brochure expose un fait plus rassurant :

Le surplus annuel de 9000 naissances chez les étrangers en Suisse, avant la guerre, s'est plus nettement transformé en un excédent de décès.

La colonie étrangère en Suisse perd ainsi, déjà maintenant, 500 de ses ressortissants par an, et subira de plus lourdes pertes encore.

(suite en 2me page)

On s'assure avantageusement à
La Mutuelle Vaudoise
TH. LONG, agent général, BEX

L'avenir dans les chiffres

(Suite de la 1ère page)

Nous voilà donc pour longtemps à l'abri de l'invasion de l'élément étranger.

M. Brüscheiler établit que l'industrie et les arts et métiers occupent la majorité de nos concitoyens, et que l'agriculture subit une diminution de sa main-d'œuvre.

La Suisse est bien loin d'être ainsi que le prétend le poète « un peuple de bergers » !

Quant à la répartition des religions sur notre territoire, elle est suggestive :

Le 98 % des habitants sont catholiques ou protestants.

Pour ceux qui s'intéressent au « péril juif », qu'ils se rassurent :

Il y a quatre millions de chrétiens en Suisse et 18.000 Juifs, soit le 0.5 % de la population !

Vaut-il vraiment la peine de leur déclarer la guerre avec nos agitateurs d'extrême-droite ?

Une autre question mérite un examen sérieux : la question sociale.

En 25 ans, 24.000 petites exploitations agricoles et plus de 20.000 exploitations artisanales ont disparu de l'horizon helvétique.

Pendant ce temps, l'effectif des salariés occupés dans l'industrie et le commerce a augmenté de 150.000 unités.

Résultat : diminution des professions indépendantes, augmentation formidable des personnes dépendantes, urbanisation à outrance.

La situation économique eut sa répercussion sur notre état démographique, et là M. Brüscheiler nous montre ouvertement le danger de la dénatalité et du vieillissement de notre peuple.

« On peut aisément juger, dit-il, la limitation des naissances grâce au taux de fécondité des mariages. Ce chiffre indique combien d'enfants sont nés annuellement de 1000 femmes mariées en âge de fécondité. Il s'élevait au début du siècle à 266 pour descendre de nos jours à 125. Ce nombre, non seulement, ne favorise plus l'augmentation de notre population, mais il ne suffit même pas à en maintenir l'effectif présent. Pour pouvoir conserver cet équilibre de l'état actuel de la population, mille femmes mariées devraient annuellement donner le jour à 170 enfants. Le nombre actuel de 125 est donc bien au-dessous du minimum nécessaire. »

M. Brüscheiler nous assure, avec preuves à l'appui, que la population aura diminué de moitié, dès la troisième génération.

Les jeunes époux sur lesquels repose l'avenir démographique du pays élèveront toujours moins d'enfants. Les 30 % n'en ont pas, les 20 % en ont un et les 20 %, deux.

Cette situation apparaît plus grave encore à Genève où pour deux berceaux on commande actuellement déjà trois cercueils...

La natalité est donc considérablement en baisse dans les villes, alors qu'elle reste deux fois plus élevée au sein des districts agricoles.

Un fait curieux à relever touche à la religion : Les catholiques maintiennent leur taux de natalité tandis que les protestants et les Juifs ne peuvent en faire autant de leur.

La jeune génération protestante risque ainsi d'être bientôt rattrapée en nombre par la jeune génération catholique.

Par ailleurs, le vieillissement de notre peuple est si flagrant que dans dix ans on enterrera davantage de personnes qu'on en verra naître et en 1960 la Suisse complètera 100.000 habitants de moins qu'en 1939.

Le recul des naissances nous a déjà fait perdre, dès le début du siècle, 100.000 hommes pour les douze classes d'élite et cette perte ira sans doute en s'accroissant.

Cette perspective est d'autant plus triste à envisager que les temps troublés que nous vivons exigent une armée aguerrie et forte.

En 1960 nous aurons 150.000 écoliers de moins qu'aujourd'hui et ils seront compensés par autant de vieillards.

Ce vieillissement troublera certainement notre vie économique et aura ses répercussions sur le marché du travail. Cet avenir, tel qu'on le lit dans les chiffres, s'annonce plutôt sombre.

Pendant que l'Allemagne et l'Italie en intensifiant leur natalité augmentent leur puissance, insensiblement nous diminuons la nôtre.

Ces constatations que nous avons dû résumer sont troublantes.

Pour remonter le courant, il y a plusieurs décisions à prendre.

La première, à notre avis, consiste à limiter les naturalisations, de nos réduire au strict minimum afin de ne pas injecter dans un corps qui vieillit trop de sang étranger.

La deuxième est de favoriser — par tous les moyens — l'attachement du paysan à son sol, puisque l'urbanisation est un mal.

La troisième est de sauvegarder l'esprit religieux de nos populations pour remédier à la crise de la natalité qui se manifeste avec tant d'éclat en dehors des foyers catholiques.

M. Brüscheiler déclare, à ce sujet, qu'il est significatif de constater qu'il s'est produit deux fois plus de divorces, durant les cinq premières années de vie commune, parmi les couples de nationalités mixtes, que parmi ceux de nationalité purement suisse.

Encore un argument en faveur de notre mentalité que l'étranger ne comprend pas !

Mais il existe un problème économique à côté du problème moral.

La lutte contre le chômage et l'amélioration de nos conditions de vie apparaissent comme nécessaires si l'on tient à restaurer la famille.

Voilà ce que nous apprend le langage des chiffres, un langage à la fois brutal et précis, mais terriblement éloquent.

A. M.

Nouvelles du Valais

Parti radical suisse

NE SIGNEZ PAS

Nous rappelons le communiqué du Parti radical suisse concernant le prétendu référendum contre la stabilisation légale des salaires du personnel fédéral et l'assainissement de ses caisses d'assurance.

Le Parti radical suisse et ses sections cantonales recommandent de « ne pas signer » ce référendum trompe-l'œil que, dans son article de vendredi dernier, M. le conseiller national Crittin a présenté comme inopportun, inutile voire même dangereux.

Le « Confédéré » s'associe sans hésitation à cette décision, à cette appréciation.

Subsides fédéraux. — (Corr. part.) Il s'agit toujours des subsides en faveur des victimes du gel du printemps 1938. Comme chacun le sait, ces subsides devaient venir en aide d'abord aux vigneronniers qui avaient subi des dommages et qui remplissaient certaines conditions arrêtées par la commission nommée à cet effet. Puis, il devait être prélevé le montant nécessaire pour accorder un subside supplémentaire en faveur de la reconstitution du vignoble. Enfin, le solde devait être versé aux communes selon un tableau de répartition déjà préparé.

Au début de mai dernier, les vigneronniers ont reçu les valeurs qui leur étaient destinées. D'autre part depuis près d'un mois, le service cantonal de la viticulture doit être en possession des demandes de subsides pour la reconstitution et a certainement établi le montant à réserver à cette subvention. On se demande dès lors pourquoi les caisses communales n'ont pas encore reçu le montant qui leur revient ?

En son temps, le Conseil d'Etat n'a-t-il pas pris en considération une suggestion d'un député, tendant à étudier comment l'on pourrait venir en aide aux communes chargées de dettes ? Sans qu'il en coûte à l'Etat, l'occasion ne serait-elle pas toute trouvée ? En leur remettant tout de suite les montants auxquels elles ont droit, on leur permettrait certainement de réduire dans une proportion appréciable leurs comptes d'intérêt.

Le vieux mélèze. — On peut voir à l'exposition de Zurich, au chalet consacré au bois, une coupe pratiquée dans un tronc de mélèze de Saas, indiquant par ses anneaux concentriques l'âge de ce roi de nos forêts alpestres : 687 ans !

En effet, ce mélèze, planté en 1208, fut abattu en 1895. On eut l'heureuse idée d'indiquer sur les veines du tronc les principales dates de notre histoire nationale. Elles y sont toutes, depuis la fondation de la Confédération suisse, en 1291, jusqu'au 600ème anniversaire, en 1891.

C. F. F. — Promotions et nominations. — Gardes-barrières à Saxon : Monnet Adeline et Vouillamoz Hedwige ; à Sion : Valentin Marguerite. Bremser in Brig : Muller Joseph et Puippe Louis.

Un gros éboulement au val d'Hérens. — Les pluies de ces derniers jours ont occasionné un gros éboulement dans le Val des Dix. Des milliers de mètres cubes de matériaux ont obstrué la route du val d'Hérens sur plusieurs mètres de hauteur et sur une longueur de 150 mètres environ. Tout le terrain compris entre le petit plateau de Pralong et l'Eteygeon est obstrué.

Des équipes d'ouvriers déblayaient actuellement la chaussée, afin de rétablir au plus vite la circulation.

Subventions pour champs de bois.

— Avis. — Les personnes qui ont établi des champs de bois, en printemps 1939, ou qui veulent en créer en printemps 1940, et qui désirent être mises au bénéfice des subsides y relatifs, sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du Département de l'Intérieur, service cantonal de la viticulture, jusqu'au 20 août 1939. Les indications cadastrales, ainsi que la déclaration de surface plantée ou à planter seront jointes à la demande. On aura également soin d'indiquer le numéro du porte-greffe utilisé ainsi que le lieu du parchet.

Les subsides alloués à cet effet seront notablement supérieurs à ceux qui ont été accordés jusqu'ici. D'autre part, le Service cantonal de la viticulture, d'entente avec la Station fédérale d'essais viticoles à Lausanne, examinera chaque cas en particulier et n'autorisera les plantations que pour autant que les terrains en question présenteront toutes les garanties au double point de vue maturité et qualité des bois.

Le Service cantonal de la viticulture se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements complémentaires.

Département de l'Intérieur

Histoire de gagnants. — La Loterie de la Suisse romande n'a pas encore eu la possibilité d'établir à l'usage des historiens ou analystes des temps futurs un registre des gagnants, ce qu'on pourrait appeler le « Gotha de la Chance ».

Et cependant que d'histoires de gagnants l'on raconte, que d'épisodes amusants égrenés entre deux guichets ! Une dame jeune et jolie vient de toucher un lot de mille francs. O surprise, dans le couloir, en sortant, elle rencontre son mari :

— Tiens ! Toi aussi ? Et moi qui voulais te faire la surprise...

— Oh ! moi, c'est moins que rien, un billet remboursable à 10 francs.

— Comme moi exactement !

Or, chacun venait, tout par hasard, de gagner mille francs ! Mais on a tant de plaisir à se faire de petites cachettes, de petits cadeaux, d'agréables surprises...

La S. A. Alphonse Orsat, vins, Martigny.

— L'assemblée générale des actionnaires de cette Société a eu lieu le 5 crt, au Casino Etoile à Martigny-Ville, sous la présidence de M. Camille Crittin, conseiller national, qui a déclaré mettre la réunion sous le signe du deuil ensuite de la perte de son directeur, M. René Morand, dont il a prononcé l'éloge funèbre.

Les comptes, la décharge au Conseil d'administration et aux réviseurs des comptes (contrôleurs des Banques régionales à Zurich), la répartition du bénéfice et le renouvellement du mandat annuel aux 5 administrateurs et à l'administrateur-délégué sortants, ont été adoptés à l'unanimité par une assemblée à la fois attentive et recueillie.

Le résultat de l'exercice compris entre le 30 juin 1938 et le 1er juillet 1939 a été jugé très satisfaisant et a permis la répartition d'un dividende de 5 % (capital social 1.500.000 fr.), des amortissements sur immeubles et matériel, et reprise, un versement au fonds de réserve, toutes opérations propres à consolider la situation financière de l'entreprise.

Amendes exemplaires. — En séance du 27 juillet, le Conseil d'Etat a prononcé plusieurs amendes pour infractions à la loi fédérale qui interdit la construction et l'exploitation de nouveaux hôtels.

Deux citoyens qui avaient cru pouvoir anticiper sur la décision du Conseil d'Etat et mettre en chantier de nouvelles pensions avant de s'assurer la concession nécessaire devront payer, l'un 500 fr., l'autre 1000 fr.

Une sanction bien plus grave a été prononcée également contre une commune du Haut-Valais. Faisant fi de ses devoirs, qui lui commandent de faire respecter la loi, elle a elle-même contrevenu à cette dernière en construisant et en ouvrant à l'exploitation un hôtel et un café-restaurant. Une amende de 10.000 fr. a été prononcée contre elle.

Querelle de ménage. — M. et Mme Jean Malz habitaient Brigue, mais l'époux n'ayant pas de travail, sa femme s'en était allée voici trois mois à Genève afin de gagner sa vie. Mardi soir vers 19 h. 30, Jean Malz, 33 ans, arrivait à Genève pour voir sa femme qui habite rue de la Cité. Que se passa-t-il lors de l'entrevue des deux époux ? On ne sait. Mais toujours est-il qu'une discussion éclata au fond de l'allée de l'immeuble, et que Malz aurait braqué un revolver sur sa femme. Celle-ci réussit à faire dévier le coup. Malz se tira alors un coup de revolver dans la tête et s'écroura. On fit appeler le Dr Ehrat qui lui donna les premiers soins. Considérant l'état du blessé comme des plus graves, le médecin fit transporter Malz d'urgence à l'hôpital cantonal. Une enquête a été ouverte par M. Corsat.

Nouveaux pilotes. — La Section valaisanne de l'Aéro-club compte depuis dimanche 2 nouveaux pilotes. Ce sont MM. René Cleusix et Marius Felley, formés par M. Adrien Engelhardt moniteur fédéral, et qui viennent de subir avec succès les épreuves du brevet I. M. Thiebaut, de l'Office fédéral aérien, fonctionnait comme expert.

Neuf chamois foudroyés. — (Inf. part.) Le service de la chasse vient d'être nanti d'un curieux accident : Un orage s'étant abattu sur le district franc du Haut de Crix, neuf chamois qui s'étaient groupés dans le même endroit ont été foudroyés.

Suites mortelles d'un accident. — Il y a quelque temps, M. Eugène Parvex, président de la Chambre pupillaire de Collombey-Muraz, faisait une grave chute de bicyclette. On apprend que M. Eugène Parvex vient de succomber à ses terribles blessures.

L'efficacité des travaux du Rhône. — Au cours de ces derniers jours, les eaux du Rhône, grossies par des pluies torrentielles, augmentèrent dans de telles proportions que le Conseil d'Etat dut alarmer par télégramme les communes riveraines. Le fleuve avait atteint la cote de 7 m. 85, c'est-à-dire la même qu'en 1935 quand il y eut de graves inondations dans toute la plaine du Valais romand. Mais les grands travaux d'endiguement effectués au cours de ces dernières années se montrèrent efficaces et le fleuve put être maîtrisé bien que son débit fût beaucoup plus important : il était en effet de 600 m³ par seconde en 1935 et en 1939 de 720 m³. Entre lundi et mardi le niveau du fleuve a baissé de 2 mètres environ, si bien que le danger d'inondation est écarté.

Audacieux cambriolages. — (Inf. part.) Des cambriolages qui ont une troublante analogie avec celui de Salins ont été commis à la faveur de la nuit, dans la région de Conthey.

Des individus ont pénétré par effraction dans la boulangerie Berthozoz à Plan-Conthey où ils ont dérobé de la marchandise et une somme de 70 francs, qui se trouvait dans la caisse.

Ils ont tâché également, mais sans succès, de commettre des vols au magasin de la « Coopérative » et à celui de la « Ménagère » à Conthey-Place.

L'agent Parvex, de la police de sûreté, qui se rendit sur les lieux, put relever des empreintes digitales intéressantes qui permettront d'identifier les coupables. On a aperçu dans la région deux individus suspects qui avaient été vus également à Salins et qui ont pu se cacher dans le voisinage de Conthey. Ils seront signalés au « Moniteur suisse de police ».

Une série d'accidents

Sur la route du Simplon, entre Brigue et Ried. Brigue, M. Al. Amherd, circulant en motocyclette, reçut du sable dans les yeux et perdit sa direction. Il vint se jeter contre l'arrière d'une auto conduite par M. Nicolaï Gamba Castelli, d'origine italienne. M. Amherd fut précipité à terre et relevé grièvement blessé. Il fut conduit d'urgence à l'Hôpital de Sierre dans un triste état. Il souffre d'une fracture ouverte d'une jambe et d'une commotion cérébrale.

M. Maurice Pillet, chef caviste à la maison Orsat S. A., à Martigny, s'en revenait avec son cidecar de Gueuroz, dimanche, de nuit. Arrivé au pont en bois de la Bâtiar sur la Dranse, la roue du cidecar accrocha un pilier du pont, ce qui produisit une chute brutale ; M. Maurice Pillet fut relevé et transporté à son domicile ; il souffre d'une large plaie au front et de nombreuses contusions sur tout le corps. Toutefois, l'état du blessé est satisfaisant et n'inspire aucune inquiétude. Nous souhaitons à M. Pillet un prompt et complet rétablissement.

Sur la route du Grand St-Bernard, entre Bourg St-Pierre et la Cantine de Proz, une automobile pilotée par M. Charles Bérard, de Sierre, est entrée en collision avec un autocar de Chamonix, conduit par M. Joseph Premet. On ne signale que de légers dégâts aux deux machines.

Une camionnette conduite par M. Roux, de Gelève, est entrée en collision, entre le pont de la Morge et Vétroz, avec une automobile allemande au volant de laquelle se trouvait M. Reynold Brandt. La seconde voiture qui était neuve fut passablement endommagée.

A Sion, à l'intersection des avenues de Tourbillon et des Mayennets, une moto conduite par M. Meynet s'est jetée contre un camion de M. Paul Cerutti. Les deux machines ont été quelque peu endommagées.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le camion de la maison A. Roth, à Saxon, s'était rendu au hameau de Tovassières pour y chercher un chargement d'abricots. Lorsque le véhicule prenait le chemin du retour, la machine s'enflamma subitement et le chauffeur eut juste le temps de se sauver de sa cabine. De prompts secours empêchèrent le feu de se propager ; seule la partie avant du camion a passablement souffert.

La voiture des frères Felley descendait de Sappin-haut, lorsqu'à un tournant de la route, au centre du village, elle entra en collision avec un camion qui allait chercher des fruits dans la campagne. Le choc fut assez violent, mais les chauffeurs s'en tirent sans mal. Dégâts matériels à déplorer.

Perdus dans la montagne. — On prétend à Saas-Fée qu'un touriste et sa femme qui avaient entrepris l'ascension du Weissmies, il y a une quinzaine de jours, n'auraient pas reparu depuis.

Soixante ans de mariage. — Les époux O. Schenk-Soutter de Glarey qui sont tous deux octogénaires viennent de fêter leurs soixante ans de mariage, dans un état de santé excellent.

Un culte fut célébré en leur honneur par le pasteur Hahn qui leur présenta ses vœux en présence de leurs nombreux enfants et petits-enfants.

Vernayaz. — Quand ça vient... — Après 8 jours de gestation, le correspondant du *Nouveliste* s'est enfin libéré en donnant le jour... à la plus savante mélodie d'un rossignol d'Arcadie !

Nous n'avons rien pour le décorer mais nous nous en voudrions de le laisser manquer de soins et sans plus tarder nous lui envoyons une botte de foin !

A. L.

Une « Coopérative » en difficulté.

— A propos de la démission du préfet-substitut et député R. Lagger, à Munster, les *Walliser Nachrichten* disent que la coopérative de ce village en subit des conséquences fâcheuses ; au 30 avril dernier, il y avait dans le bilan une différence de 50.532 fr. 96 et actuellement les dettes s'élèveraient à 82.000 fr. Des parents et amis auraient apporté des garanties afin que soit évitée la faillite de la coopérative.

Plus que

5 jours jusqu'au tirage de la Loterie Romande

SION, Avenue de la Gare, Ch. post. II c° 1800.

Souvenirs sur la bataille de la Marne

(Suite de la 1re page)

l'égard de notre pays : « Ah ! vous autres Suisses, vous en avez de la veine ! » Eh bien ! oui, le général français avait bien raison. Nous, Suisses, nous avons eu « de la veine » de ne pas connaître les tueries, les deuils, les ruines, les maux inouïs qui ont si durement meurtri nos infortunés voisins dont les plaies béantes saignent encore 25 ans après l'horrible tourmente. Et c'est pourquoi nous ne saurions être trop reconnaissants envers la Providence qui nous a protégés. Une parcelle de cette reconnaissance doit aller à l'armée qui fut son instrument. Aujourd'hui que le danger disparaît, le peuple suisse unanime et chevaleresque, sans conteste, lui reconnaît ce mérite.

Que dire enfin du moral de la France ? D'abord peut-on parler de l'état d'esprit d'un pays quand on n'a fait que de le traverser dans toute sa longueur, y séjournant à peine une huitaine de jours ? On recueille tout au moins chemin faisant un certain nombre de faits, on loge dans son souvenir des observations variées ; et peut-être, à défaut d'un tableau un peu complet, est-on en mesure de tracer une rapide esquisse du sujet.

Si l'on en juge par les personnalités atteintes, et elles ne sont pas des moindres, on peut conclure d'une façon certaine que le peuple français attend les événements avec calme. Il est prêt, du moins moralement, sinon déjà matériellement. Il a conscience de sa force et de sa puissance ; il a confiance dans la justice de son droit qui ne peut plus souffrir d'atteinte. Il sait qu'une fois l'équilibre rétabli entre les forces politiques et militaires, la guerre deviendra pour tout le monde un risque trop grand. C'est justement, disent les Français, parce qu'Hitler a mûrement pesé cela que la guerre n'a pas encore éclaté. Et c'est aussi parce que chaque minute qui passe renforce le système militaire et économique des nations pacifiques que la fatale conflagration devient de plus en plus improbable. Mais nous voici avertis, disent-ils, par les chaudes alertes que nous vivons depuis 2 ans. La grande leçon qui se dégage de ces événements, c'est que si les démocraties veulent rester en état d'assurer au monde la longue période de paix dont il a besoin, il faut qu'elles s'habituent à demeurer sur le qui-vive, comme on vit dans la jungle, et qu'elles consentent sans marchander les sacrifices nécessaires pour que leur potentiel humain, économique et industriel, reste en état de « demi-guerre ».

Le peuple français a tiré ses conclusions et il a choisi la voie de son salut. Sa devise actuelle est celle du chef de son gouvernement : « S'unir, s'armer, veiller ». A. Bz.

La vie séduisante

Ceux qui se distinguent

M. A. Chaponnier, professeur à l'école d'agriculture de Marcellin sur Morges, a été nommé 1er chef de section à la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique.

M. A. Chaponnier n'est pas un inconnu en Valais où il fut appelé souvent à l'école d'agriculture de Châteauneuf pour s'occuper de la question de la culture des céréales en homme qui fait autorité en la matière. Par ailleurs, nous apprenons que M. A. Chaponnier est le beau-fils de M. Deladoey, le courtier en vins bien connu à Sion.

Collision de deux voitures

L'autre nuit, à la rue des Remparts, une automobile appartenant à M. Gaspard est entrée en collision avec une autre voiture que pilotait M. Bonvin de Sierre. Tout se borne à des dégâts d'une certaine importance.

Le nouveau stand

M. le colonel Otter, chef des experts fédéraux, a reconnu hier les installations du nouveau stand de Champsec, en compagnie de M. Kuntschen, président de la ville, et des colonels Sidler, Schmidt et Rubattel, ainsi que de nombreux membres de la « Cible ». Les travaux sont parfaitement au point et les tirs pourront commencer samedi.

Une nouvelle école de recrues

L'école de recrues de convoyeurs de montagne qui vient d'entrer en service à Sion comprend 350 hommes environ, parmi lesquels les tiers est formé de Romands et les deux tiers de Suisses allemands. Le colonel Im Obersteg commande l'école assisté des capitaines instructeurs Studer, de Thoune, et de Weck, de Fribourg.

Les estimations des chevaux et mulets destinés à cette école et à celle de Thoune ont eu lieu, sous le Scex, par les soins des vétérinaires Cappi et Défago.

Une inauguration

En présence d'une foule qu'on peut évaluer à un millier de personnes, on a inauguré le siphon du bisse de la Zour qui doit irriguer les vignes de Savièse, et la nouvelle chapelle de la Zour d'un cachet bien coquet.

M. Raymond Héritier, président de Savièse, et M. Joseph Spahr, conseiller communal à Sion, assistaient à la manifestation.

Ajoutons que l'on a transféré dans la nouvelle chapelle de la Zour l'autel de la chapelle de Ste-Marguerite qui est désaffectée depuis que l'ancien bisse a été abandonné.

La tour penchée d'Einbeck

L'Allemagne a désormais également sa tour penchée. Cette nouvelle tour de Pise se trouve à Einbeck dans la province de Hanovre. Depuis 1870 cette tour s'est inclinée de près de 30 centimètres vers l'ouest. Les autorités compétentes viennent de prendre des mesures pour qu'aucun accident ne se produise.

Dernières nouvelles

La situation reste tendue à Dantzig

La question des douaniers polonais ainsi que celle du contrôle de l'usine de margarine « Amada » ne sont pas encore « liquidées » mais on parle beaucoup d'une prochaine entrevue entre Uarsovie et la Diète de Dantzig pour aplanir ces différends. En tout cas l'agence PAT proteste contre les allégations allemandes que la Pologne ait des intentions agressives. Elle ajoute que la Pologne défendra ses droits, avec une ferme détermination.

Un appel au Fuhrer

M. Albert Forster, Gauleiter de Dantzig, s'est rendu hier à Berlin conférer avec le chancelier Hitler. M. Forster lui aurait demandé d'assurer le gouvernement de Dantzig de l'appui complet de la diplomatie allemande et de ses services. On suppose qu'il obtiendra de Hitler un appel adressé à la population de Dantzig.

Il résulte des impressions recueillies dans les milieux politiques berlinois que la campagne de presse contre la Pologne va s'intensifier et, d'autre part, que le Reich, après avoir fait à la Pologne une offre de concessions économiques « valant pour une seule fois » s'obstine à garder le silence sur la question si importante de l'accès de la Pologne à la mer.

Un gros vol à Paris

Des bandits s'emparent d'un million 200.000 fr.

MM. Raymond Philippe et Marcel Hanoux, qui exploitent ensemble un comptoir de change, rue des Filles-Saint-Thomas, à Paris, venaient, hier matin, à 9 h. 15, de la banque où ils étaient allés chercher l'argent nécessaire à leurs opérations. Au 2me étage de l'immeuble, à l'entrée de leur bureau, trois individus bondirent sur eux et les assaillirent à coups de matraque, réussissant à s'emparer de 1.200.000 francs. Les malfaiteurs furent poursuivis jusque dans la rue par M. Philippe, qui les vit sauter dans une voiture en stationnement à la rue Vivienne. Une voiture de la police les prit en chasse, mais ils réussirent à disparaître.

La police découvrit dans la journée l'auto abandonnée, mais les malfaiteurs courent encore.

La vie à Martigny

Où irez-vous cette semaine ?

Les nouveaux programmes que nous proposent nos cinémas sont tentants. A l'Etoile, aubaine rare, Charles Trenet, le chanteur en vogue, nous gratifiera de ses dernières chansons ; au Royal, dont la disparition approche, empresses-vous d'aller voir « Le Roi des Gueux », la merveilleuse histoire de François Villon, le plus séduisant des héros d'aventure.

Après un vol

M. Giroud, concierge, a trouvé hier, au bord de la Dranse, le guidon et le phare qui avaient été volés dimanche soir devant l'Etoile. La direction du Casino, qui connaît le voleur, ne déposera pas plainte, malgré les dégâts apportés à ces objets retrouvés (phares complètement brisés, guidon rouillé, sacoche vidée de tous ses accessoires).

Mais que ceci serve d'avertissement. Le prochain voleur qui se fera prendre verra sa photo passer sur l'écran pendant un mois.

Après la course Martigny-Salvan

Voici le tirage de la tombola : le No 458 gagne une machine à coudre ; le No 1683, une pendule ; No 163 un ventilateur ; No 1707 une caisse de bouteilles ; No 1138, une bouteille de St-Bernard, ainsi que le No 592 ; No 401 un plat brodé ; No 506 un plateau service ; No 351 une bouteille liqueur ; No 17 une boîte parfumerie ; No 1866, bile Dôle Orsat ; No 977 Hermitage ; No 26, Etoile du Valais, ainsi que No 249 ; No 1081, Dôle ; No 1243, Johannisberg ; No 1601, Malvoisie ; No 1680, Johannisberg ; No 611, Dôle ; No 897, Chianti ; No 55, 36 plants ; No 1152, Fendant ; Nos 549 et 765, ? ; No 1161, une saucisse ; No 1673, une saucisse ; No 517, parfum ; Nos 1333, 1675, 545, 1860, 463, 465, 1346, 1119 et 78, une bouteille.

Classe 1879

Les contemporains qui désirent participer au 60me anniversaire sont priés de se réunir chez le collègue Jules Farquet, café Bianchetti, à Martigny-Bourg, le vendredi 11 août à 20 h. 30.

Le Tour de Suisse à Martigny

La grande foule se pressait sur l'Avenue de la Gare, lundi entre 17 et 18 heures, pour assister au passage des vaillants coureurs du Tour de Suisse cycliste. Une belle ovation accueillit les « géants de la route », prouvant ainsi tout l'intérêt que porte notre population aux choses du sport et du cyclisme en particulier. M. R. Kluser offrit une collation appréciée aux officiels, journalistes et reporters de la caravane.

Il a fait un temps splendide tout au long de cette 3e étape Morat-Sierre ; il en fut tout autre le lendemain mardi pour la 4e étape et une pluie battante accompagna de Sierre à Thoune les pauvres coureurs. Un premier groupe de 15 coureurs (dont 13 Suisses parmi lesquels A. Vicquéry) passa à Martigny à 15 h. 03', n'ayant mis que 1 h. 03' pour effectuer le trajet de Sierre à Martigny, et encore sous la pluie ! Ce premier groupe, qui avait près de 4 minutes d'avance sur le gros peloton, disputa un sprint pour l'attribution de deux primes offertes par le Garage Balma, devant le dit garage : Jos. Wagner, 1er des « Condor », et Soldati, 1er des « Mondia », reçurent chacun 1 boyau. Le garage Balma offrait également une prime de 20 francs au dernier coureur arrivant à Thoune.

Attention au doryphore !

Avis. — Tous les propriétaires de champs de pommes de terre sont invités à procéder immédiatement à l'inspection de leurs cultures et en cas de découverte de doryphore à aviser de suite le Greffe de leur commune, sans oublier de marquer au moyen de piquets les emplacements contaminés.

Les Administrations communales.

La petite princesse Irène

C'est au palais de Sæstædikh à La Haye qu'a eu lieu la déclaration de naissance de la petite princesse hollandaise. Celle-ci a reçu les noms de Irène-Emma-Elisabeth. Le nom d'Irène, mot grec signifiant « paix », revêt une signification symbolique particulière à l'heure actuelle. Le deuxième nom est celui de la mère de la reine Wilhelmine décédée il y a quelques années. Enfin, Elisabeth est le prénom de la grand-tante de la petite princesse, la grande-duchesse d'Oldenbourg. M. van Reenen, bourgmestre de Baarn a fait fonction d'officier d'état civil. M. Colijn, premier ministre, et le jonkheer Beelaerts van Blokland, vice-président du Conseil d'Etat, étaient les témoins. L'acte de naissance a été signé par le prince Bernhard, par les deux témoins et par le bourgmestre de Baarn.

Une stupide plaisanterie !

Pendant la nuit de lundi, à Alger, deux employés d'un marchand de beignets arabes, âgés de 17 et 20 ans, se sont amusés à arroser d'alcool les vêtements de leur compagnon de travail Lesbah, 16 ans, qui dormait, et ils y ont mis le feu. Ils voulaient simplement faire une farce au jeune homme pour le réveiller en sursaut. Mais le malheureux fut rapidement transformé en torche.

Et le jeune homme fut ainsi brûlé vif. Les deux garnements ont été écroués.

UN EXODE DIFFICILE...

Actes de violence dans le Tyrol

Le transfert des populations allemandes du Tyrol italien se heurte à une résistance obstinée et provoque des actes de violence qui soulèvent l'indignation des Tyroliens d'Autriche. Le News Chronicle de Londres apprend que ceux des sept mille paysans dont l'exode est actuellement organisé qui ne se plient pas entièrement aux « hautes décisions » sont l'objet de brutalités. En dépit de la censure des autorités nazies, le public autrichien arrive à connaître partiellement les faits et une profonde indignation est visible même chez les personnes jusque-là restées fidèles au régime nazi.

L'indignation est particulièrement grande chez les Tyroliens du nord qui, en vertu du traité de Saint-Germain, étaient restés citoyens autrichiens.

A ne plus savoir où donner de la tête...

De la première heure à la dernière, la journée est pleine des tâches les plus diverses, il faut être à la fois au four et au moulin : aux champs pour aider partout et aussi à la cuisine pour préparer tout de même les repas. C'est alors que la ménagère pratique et sachant s'organiser songe une fois de plus aux Potages Maggi, vite prêts et économiques, qui permettent de faire une soupe nourrissante et ravotante, dont les hommes se régalaient, une bonne soupe de chez nous.

Les Sports

Le Tour de Suisse cycliste

Une belle victoire romande. — La 3me étape Morat-Sierre (191,9 km.) a vu dès le départ une grande offensive des Luxembourgeois, qui fut d'ailleurs couronnée de succès ; en effet, à 30 km. du départ, Didier et les frères Clemens s'échappent avec, dans leurs roues, trois Italiens, Benente, Pasquini et Magni, et quatre Suisses, Langenegger, Max Bolliger, Robert Lang et Zimmermann ; ces 10 hommes augmentent constamment leur avance et terminent ensemble à Sierre avec 4'7" d'avance sur leurs suivants immédiats

Au sprint, c'est Robert Lang qui l'emporte, devant Magni, M. Clemens, Langenegger, Zimmermann, Bolliger, P. Clemens, Didier, Benente et Pacchini. Puis vient un petit peloton que règle Nievergelt devant P. Egli, Mollo, Beekmann et Mallet. La belle course des Luxembourgeois leur vaut de prendre à Sierre les 3 premières places du classement général.

Vicquéry évite une troisième fois l'élimination en terminant au dernier rang avec Hans Martin. Lauwers et Prior ont abandonné ; les Allemands Weckerling et Meyer ont été éliminés ; Saladin, une clavicle cassée, n'avait pas pris le départ.

Il convient de souligner la magnifique victoire du Lausannois Robert Lang, de la Pédale de Lutry, qui fait un Tour de Suisse tout à fait remarquable, s'étant classé 10e dans les deux premières étapes et gagnant la troisième. Lang n'est professionnel que depuis une année et n'est âgé que de 22 ans ; c'est dire que tous les espoirs lui sont permis. Il a déjà gagné une étape dans le récent Tour du Sud-Est central, en France.

La 4me étape Sierre-Thoune (174,1 km.) fut courue entièrement sous la pluie ; dès le début Vicquéry s'échappe avec Amberg et tous deux réussissent à prendre une certaine avance ; ils seront pourtant rejoints peu avant Martigny par une quinzaine d'hommes, dont Zimmermann, Wagner et Egli. Ce peloton aura près de 4 minutes d'avance sur le gros de la troupe à l'attaque du col du Pillon, qu'atteint seul, en tête, Zimmermann, suivi à plus de 2' de Dubuisson, de Wagner, Egli, Gross, Amberg, etc. Zimmermann sera rejoint à la descente par Wagner et les deux hommes arrivent ensemble à Thoune où le vainqueur du Tour d'Allemagne bat au sprint Wagner. Puis viennent P. Egli, Dubuisson, Bolliger, Sommers, Litschi, Nievergelt, Diggelmann, Del Cancia, Amberg, P. Clemens, Didier, etc. Lang est 20e et Vicquéry, qui a fait une jolie course, est 35e. Signalons que M. Clemens a été victime de 3 crevaisons, ce qui l'a considérablement retardé. Au classement général, nouveau bouleversement, nouveau détenteur du maillot or : c'est Joseph Wagner qui l'endosse, avec une petite avance sur Didier, Egli, P. Clemens, Zimmermann, Bolliger, Amberg, Diggelmann, Litschi, Lang, etc.

C'est la Suisse qui est en tête du classement internationaux, devant le Luxembourg, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne et la France.

Automobilisme. — La 27.000.000me.

Une Conduite-Intérieure Ford V-8 portant le numéro 27 suivi de six zéros, après avoir été offerte à l'admiration, à l'Exposition de San Francisco, a pris la route pour la traversée du Continent américain, du Pacifique à l'Atlantique. A son arrivée à New-York, elle fut exposée dans le Palais Ford de la World's Fair. Il y a lieu de souligner que le chiffre de 27 millions auquel s'élève à ce jour la production de la Ford mondiale durant les 35 années de son existence, représente plus du tiers de la production automobile entière, pour tous les pays.

La gymnastique à l'artistique

L'on sait que l'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique organise chaque année une journée cantonale des gymnastes à l'artistique. Après Saxon et Chippis, qui ont organisé brillamment ces fêtes, successivement en 1936 et 1938, c'est à la coquette cité d'Uvrier près de Sion que revient l'honneur d'organiser cette année la huitième journée à l'artistique.

Le comité de l'Ass. des gymnastes à l'artistique, d'entente avec la section fédérale de gymnastique d'Uvrier, ont fixé au 3 septembre prochain la date de cette manifestation. Trois catégories sont prévues pour cette fête, soit la cat. A et B et la catégorie des débutants dite catégorie C. Il sera délivré la couronne de laurier avec frange or pour la cat. A, la palme pour la cat. B, et le diplôme pour la cat. C. Des cours ont eu lieu le 30 juillet et le 2 août dernier dans tout le canton pour la démonstration des exercices obligatoires. Les gymnastes à l'artistique du Valais, que nous avons déjà applaudis aux championnats valaisans aux engins ainsi qu'aux mémorables journées des 24 et 25 juin à Sion, démontreront une fois de plus au public valaisan toute la gamme des exercices aux appareils. Comme on peut le prévoir, ce concours sera assurément une réussite et nous sommes certain que les gymnastes et les amis de ce magnifique sport qui se rendront à Uvrier le 3 septembre seront bien reçus car ce petit village nous l'a déjà prouvé une fois. C. U.

<p>ETOILE Evadez-vous au pays du rêve, de la poésie, de l'optimisme, avec</p> <p>CHARLES TRENET le fou chantant, dans</p> <p>La Route enchantée</p> <p>Souvenez-vous : „Je chante“, „Fleur bleue“ „Vous oubliez votre cheval“, „Mon cœur fait boum !“</p> <p>Etoile MAYERLING avec CHARLES BOYER</p>	<p>ROYAL</p> <p>ATTENTION ! Préparez-vous ! Dans 10 jours : INAUGURATION du nouveau cinéma Le Corso</p> <p>Cette semaine, avant-dernier programme du Royal</p> <p>Le Roi des Gueux</p> <p>Un formidable roman de cape et d'épée, avec RONALD COLMAN</p> <p>UN MAUVAIS GARÇON Royal opérette, avec Henri GARAT et Danielle DARRIEUX</p>
--	---

Banque Tissières Fils & C^{ie}

MARTIGNY

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous toutes formes, aux conditions **LES PLUS AVANTAGEUSES**
avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets.
Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne
aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.

REPRÉSENTANTS :

à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur LEYTRON : M. Albert Luisier
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal MONTHEY : M. Benjamin Francheboud, avocat
FULLY : M. Marcel Taramaraz, négociant ORSIÈRES : M. Louis Raustis, négociant

Vous aimerez vendre

votre gramophone
ou votre aspirateur
à poussière ? Quel-
qu'un serait heureux
de trouver l'un ou l'
autre de ces objets
à bon compte. Faites
paraître une petite
annonce dans votre
journal.

